

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCES-VERBAL

Rencontre du conseil d'établissement
École Jean-Paul-Riopelle
8 mai 2024, 18h30, en hybride
Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague/Teams

1 Ouverture de l'assemblée

1.1 Désignation d'un.e secrétaire

M Adrian Profitos est désigné secrétaire.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est respecté.

1.3 Désignation d'un.e gardien.ne du temps

Mme Marie-Chloé Benoit est désignée gardienne du temps. Nous avons pour objectif de finir la séance à 20h30

2 Période réservée au public

S.O

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 6.3 est sur les fournitures scolaires est reporté et remplacé deux autres points : l'entretien des structures de chiens dans la cour de l'école Jean-Paul Riopelle et l'utilisation des locaux de l'école.

Mme **Clothilde Brochot** propose l'adoption, Mme **Marie-Chloé Benoit** appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4 Adoption et suivi du procès-verbal du 3 avril 2024

Mme **Clothilde Brochot** propose l'adoption du procès-verbal du 3 avril 2024, M. **Benoît Salin** appuie. Le procès-verbal du 3 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

5 Modalités de fonctionnement du CÉ

5.1 Formulaire pour les critères de sélection de la direction d'établissement scolaire – résolution

Bien que nous ayons fait l'exercice en début d'année, il nous est demandé (CSSDM) de remplir le formulaire sur les critères de sélection de la direction d'établissement scolaire. En effet, le CSSDM a l'obligation de nous consulter sur ces critères. Cette année, un formulaire a été créé par le CSSDM, nous avons donc refait l'exercice, avec la participation de la direction et représentants de l'Équipe école.

Aucun enjeu présenté dans le formulaire ne nécessitant une attention particulière dans notre établissement, il est proposé de considérer que tous les critères cités relèvent d'une 'compétence prioritaire pour le milieu' (niveau 2). Les critères du formulaire sont peu représentatifs de notre école et le formulaire proposé perd en précision.

Mme **Clothilde Brochot** propose l'adoption de la résolution no. 2023-2024_005_001 sur les critères de sélection de la direction d'établissement scolaire soumis au CSSDM et le transfert du formulaire complété au CSSDM. Mme **Marie-Claude Bérubé** appuie. Adoptée à l'unanimité.

5.2 Mise en place d'un comité pour l'optimisation des échanges entre l'OPP, la direction et le CÉ

C'est beaucoup de travail, il faudrait une ou deux personnes de plus pour mettre en place un mécanisme (gestion, communication, trésorerie, organigramme, etc.), les structures, le processus (protocole) afin d'améliorer la coordination des activités entre l'OPP, la direction et le CÉ. La LIP décrit les fonctions de l'OPP mais pas son fonctionnement. C'est la direction qui établit les modalités d'utilisation des ressources de l'école. L'objectif est donc d'optimiser les façons de faire, la manière de travailler entre les parties et de s'assurer d'une bonne gestion des revenus des activités.

M **Benoît Salin** se propose pour contribuer avec Mme **Clothilde Brochot**, qui formeront le comité pour l'optimisation des échanges entre l'OPP, la direction et le CÉ. L'idée est de préparer un protocole avant la fin de l'année (il reste un CÉ le 12 juin, et on a des interactions jusqu'en début juillet).

Documents mis à disposition :

- Guide de l'OPP publié par la FCPQ, comprenant des règles de régie interne de l'OPP comme exemple,
- Guide des bénévoles de l'OPP de l'école Marc-Favreau.

6 Dossiers école et informations stratégiques (35 minutes)

6.1 Code de vie 2024-2025 – approbation

Il n'y a aucun changement dans le code de vie par rapport à celui de l'année dernière.

Mme **Clothilde Brochot** propose et Mme **Marie-Chloé Benoit** appuie. Le code de vie est adopté.

6.2 Calendrier scolaire – information

L'année scolaire prévoit 20 journées pédagogiques, dont 3 au début de l'année, 3 à la fin, 2 institutionnelles déterminées par le CSSDM (4 décembre et 25 avril).

Discussion quant au choix des journées pédagogiques: L'école essaye de varier les journées afin de ne pas nuire aux enseignements spécialisés (musique, sport, etc.).

A noter que rassembler les journées pédagogiques pour en faire une semaine supplémentaire de 'congés' pour les élèves ne serait pas envisageable car ça ne permet pas aux professeurs une préparation tout au long de l'année des cours, de la planification, des bulletins et des corrections.

Le 20 et 21 février prochain sera proposé un camp d'hiver (capacité d'au moins 175 élèves). Tant les élèves que les parents plébiscitent la tenue des camps (merci à l'équipe-école et à la direction qui permettent d'avoir 2 journées pédagogiques successives).

6.3 Liste des fournitures scolaires 2024-2025 – approbation

Ce point est ajourné.

Les listes seront envoyées par Mme **France Verbeke** avant le prochain CÉ.

Mme **Isabelle Auger** propose que ce soit l'école qui passe toute la commande de fournitures (via la secrétaire de l'école). Des enjeux logistiques et d'optimisation des achats doivent être discutés :

- réutilisation de certains matériels d'une année à l'autre,
- achat en gros de crayons de couleurs et stylos,
- beaucoup de travail pour la secrétaire,
- etc.

C'est une discussion à continuer.

6.4 Structure des chiens et utilisation des locaux

Les structures sont appréciées par les élèves, et beaucoup de gens du quartier profitent des installations. Elles sont endommagées (trous, bois, etc.) par les conditions météorologiques et leur utilisation.

L'école est prête à payer le matériel de l'entretien (elle est responsable de l'entretien des structures) mais la main d'œuvre est chère. Il est proposé de passer par des parents bénévoles pour la réfection des structures, idéalement avant la fin de l'année.

Mme **Clothilde Brochot** propose de préparer une lettre pour faire un appel à bénévoles pour l'organisation de la réfection des structures de chien.

6.5 Orientations prébudgétaires et plan d'effectifs – consultation

Les services suivants seront prévus pour l'année prochaine :

- 1 psychoéducatrice à raison de 2 jours/sem. (comme cette année),
- 1 orthopédagogue à raison de 4 jours/sem. (2 jours dans chaque bâtiment) (comme cette année),
- 1 orthophoniste à raison de 5 jours/sem. (4 jours dans JPR et 1 jour SLDG) (comme cette année),
- 2 techniciens en éducation spécialisés (5 jours semaine dans chaque bâtiment) (comme cette année),
- 1 enseignant en soutien linguistique pour les classes d'accueil (2 jours semaine, au lieu de 1 cette année).

A noter que les salaires des intervenants ont beaucoup augmenté.

6.6 Consultation obligatoire des élèves – suivi

Il n'a pas été proposé aux élèves de la maternelle car il demandait des réponses écrites.

Les élèves du régulier ont une bonne perception des élèves de la classe d'accueil, et la moitié des élèves interrogés ont mentionné avoir créé des liens avec des élèves des classes d'accueil (plutôt dans le bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague).

Les élèves des classes d'accueil aiment leur école, la moitié des élèves interrogés ont mentionné avoir créé des liens avec des élèves des classes régulières, et aimeraient pouvoir mieux se faire connaître par les autres élèves.

Les élèves proposent d'organiser une journée spéciale pour faire des activités pour apprendre à se connaître. Ils ont proposé plusieurs types d'activités pour animer ces journées spéciales.

6.7 Sécurité en cas d'alarme (code Argent) – suivi

Les portes fonctionnent tel que demandé par le CSSDM, donc il ne semble pas légitime de faire une plainte pour changer les serrures.

6.8 Financement du bal des finissant.e.s – approbation

Chaque année, le CÉ accorde un montant pouvant aller jusqu'à 500 \$ pour financer une partie des activités de fin d'année pour les finissants (activités et album des finissants). Mme **Clothilde Brochot** propose d'accorder un montant de jusqu'à 500\$ pour leurs activités. Mme **Caroline Koehren** appuie. Approuvé à l'unanimité.

6.9 Photos scolaires – information

L'école reçoit beaucoup d'offres de fournisseurs de services de photos, donc il y a des options. Mme **Marie-Chloé Benoit** va regarder ça pour l'année 2025-2026, les photos de l'année 2024-2025 ayant déjà été programmées.

7 Activités et sorties éducatives (10 minutes)

7.1 Activités et sorties éducatives – approbation

Sortie bibliothèque du Plateau Mont Royal : sortie gratuite.

Activité Neurones atomiques (électro-magnétisme), pour les enfants du préscolaire

Samadjam: tous les élèves de l'école, pour les faire danser (19 juin), 10\$ par élève pour une heure (pris en charge par l'école).

Mme **Clothilde Brochot** propose la tenue des activités présentées. Mme **Caroline Koehren** appuie. Approuvé à l'unanimité.

7.2 Sorties de fin d'année – suivi

La sortie Cabane à sucre des classes d'accueil s'est très bien passée et ils remercient l'appui financier fourni.

Coût des activités proposées aux familles: Le CÉ se propose de faire un sondage sur les coûts des sorties de fin d'année, des activités du service de garde et sur l'activité des sapins. Si le service de garde est intéressé, il pourrait être ajoutée une question sur les activités spéciales des journées pédagogiques. Si l'OPP est intéressé, il pourrait être ajoutée une question sur l'activité des sapins.

8 Le point des enseignant.e.s

S.O.

9 Dossiers SDG

S.O.

10 Rapport du délégué au comité de parents (10 minutes)

10.1 Réunion du 30 avril 2024

Les faits saillants ont été envoyés par courriel par M **Adrian Profitos**.

11 Le point de l'OPP (15 minutes)

11.1 Fiche d'activité pour les plants

Cette activité n'a pas demandé d'engagement de frais. C'est la première fois qu'elle est proposée à l'école. L'événement aura lieu le 28 mai.

11.2 Fiche d'activité vente de garage

L'OPP ne prévoit pas de bénéfices pour cette activité.

11.3 Fiche d'activité fête de fin d'année

L'activité est en cours de construction. Elle aurait lieu le jeudi 13 juin, et comprendrait un spectacle de magicien, et finalement pas de structure gonflable.

La fin de l'activité se ferait dans le parc, il faudra donc la permission de l'arrondissement pour l'utilisation du parc.

12 Courrier


12.1 Gestion de l'adresse courriel du CÉ

13 Varia

14 Levée de la séance

La séance est levée à 21h 05. La prochaine rencontre du CE est prévue le mercredi 12 juin.

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. » (Loi 180, article 64)


Clothilde BROCTOR
Présidente du CÉ

France Serbeke
Directrice

